

La méthanisation, filière prioritaire du mix énergétique d'Auvergne-Rhône-Alpes

Lionel CATRAIN & Estelle SCHWEBEL



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Quelques chiffres clés



7,9 millions d'habitants

70 000 km²

2^e région économique de France

1^{ère} région industrielle

2^e PIB Français

220 000 GWh de consommation d'énergie

Un schéma régional de mobilisation de la biomasse

- Un mix énergétique équilibré visant à développer les EnR : **+ 54 % à l'horizon 2030**
- Produire **20 000 GWh d'EnR** soit la consommation de 800 000 habitants
- Des EnR thermiques comme priorités de la stratégie régionale avec 2 filières : méthanisation et combustion

Objectifs du SRB

Multiplier par 13 la production actuelle de biogaz régional pour représenter 12 % production d'EnR en 2030 en Auvergne-Rhône-Alpes

	Production énergétique à l'horizon 2035	Nb unités suppl.	Nb unités suppl. par an
Chaudières bois	6 025 GWh	1 230	~ 60 par an
Méthaniseurs	5 550 GWh	600	~ 35 par an
Total	11 575 GWh	1 830	

Estimations budgétaires pour les investissements :

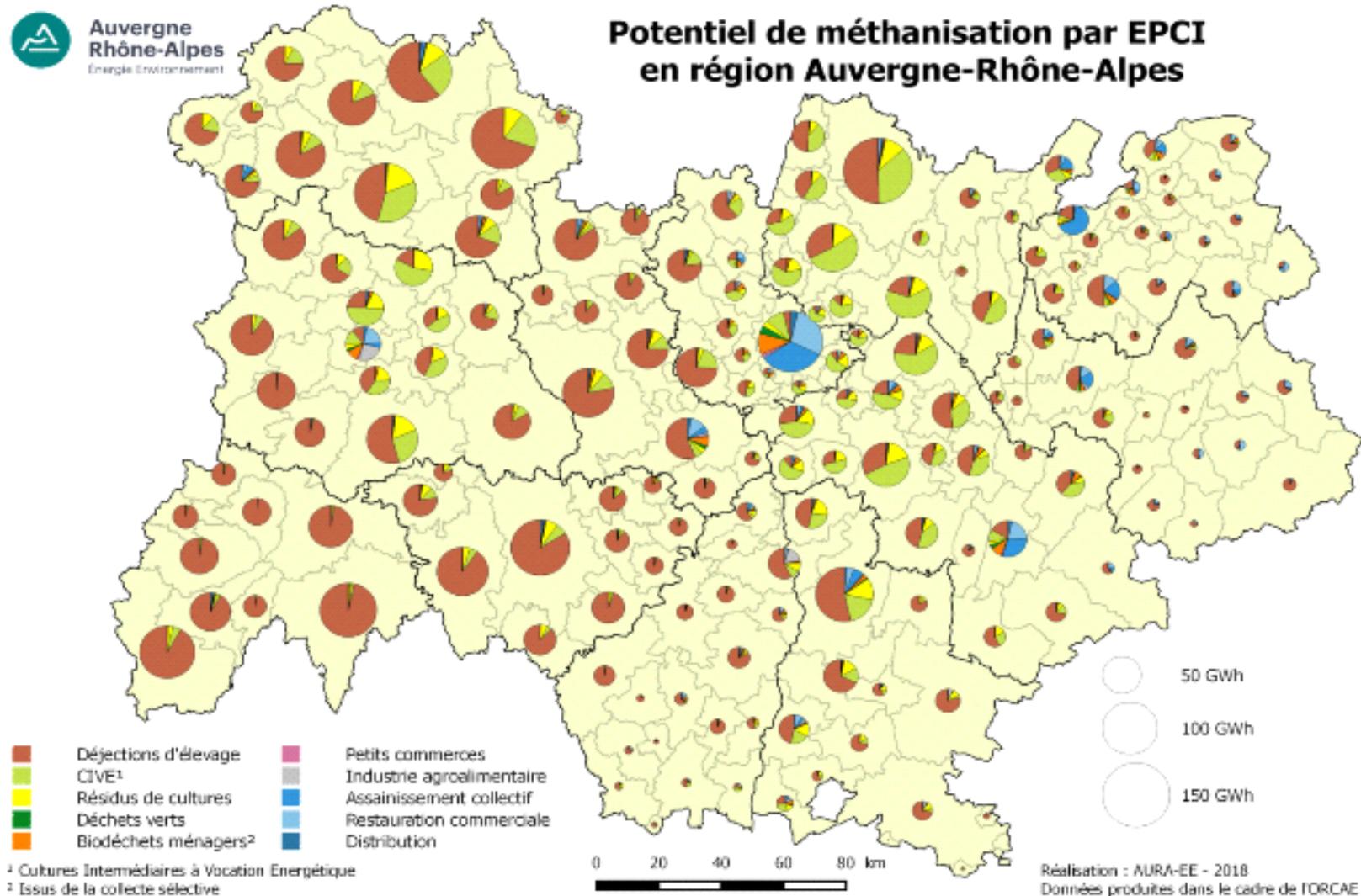
	Besoin aide publique annuelle	Aide publique totale	Activité générée par objectifs SRB
Méthanisation	~ 17,5 M€ / an	300 millions d'€	6,7 milliards d'€



Un potentiel à majorité agricole



Potentiel de méthanisation par EPCI en région Auvergne-Rhône-Alpes





Les dispositifs de soutien

Aide au montage des projets



Investissement



A. DISPOSITIF d'AMORCAGE

- Apports en études et expertises



STARTER EnR
Auvergne-Rhône-Alpes

1. APPELS à PROJETS
2. Fonds FEDER
3. Fonds OSER

+ un RESEAU d'ACCOMPAGNEMENT : Chambre d'agriculture, DDT, Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement, OSER EnR...



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



OSER ENR
Auvergne-Rhône-Alpes

Appel à projets méthanisation

Les projets en
cogénération <250 kWé et
à dominante agricole



Guichet unique Région – FEADER
Instruction par la DRAAF



Projets en injection dans
le réseau de gaz naturel et
cogénération > 500 kWé
Agricole, territorial et
STEP



Appel à projets méthanisation
« au fil de l'eau »
Critères techniques en approvisionnement,
efficacité énergétique + critères
administratifs et financiers



Financement FEDER

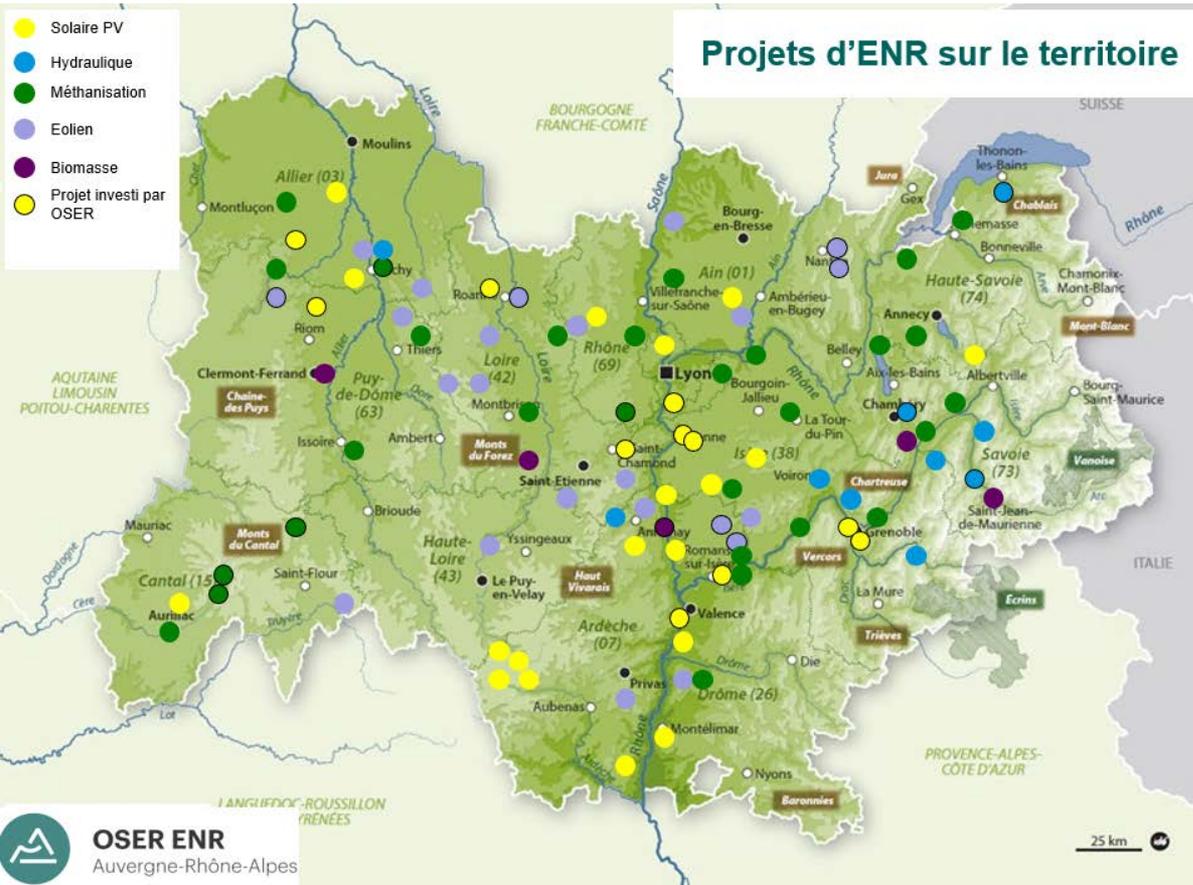
- Un volet du FEDER = Transition énergétique (OT4) où figure un objectif spécifique (**OS10**) est consacré à « **augmenter les énergies de source renouvelable** »
- Pour les projets d'un **montant d'investissement supérieur à 500 000 €**
- Instruction administrative par la Direction des fonds européens, instructions technique en lien avec la Direction de l'environnement et de l'énergie pour les projets EnR
- Entrée dans le dispositif via le dépôt d'une fiche contact (sur le site internet)
- Eligibilité, informations, contacts disponibles sur :

<http://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu/>





OSER, société de financement régional au service des projets de territoire



- Créé en 2014 à l'initiative de la Région et de 9 acteurs privés (banquiers, énergéticiens et investisseurs spécialisés dans la participation citoyenne)
- 21 projets EnR investis, soit une puissance cumulée supérieure à 140 MW
- un montant d'investissement global supérieur à 170 M€
- dont plus de 9 M€ d'investissement engagés par OSER
- Focus sur la méthanisation :
 - 5 projets
 - soit environ 1,5 MWé en cogénération et environ 350 Nm³/h en injection

Charte partenariale pour développer la méthanisation en région



Un plan d'actions en 6 objectifs :

1. Renforcer la mobilisation et la valorisation durable des ressources méthanisables
2. Faciliter l'émergence et la concrétisation des projets
3. Adapter l'infrastructure gazière
4. Faire profiter les nouveaux projets du retour d'expérience régional
5. Soutenir le développement des entreprises de la filière régionale
6. Expérimenter et innover